

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

Projet aux fins de discussion

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Fédération des milieux documentaires

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fédération des milieux documentaires (la « fédération »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fédération au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la fédération tire des revenus de dons, de ventes de publications et d'abonnements, de publicité, de son site web, de formation et du congrès 2019 pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la fédération et je n'ai pu déterminer si certains redressements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, de l'actif à court terme au 31 décembre 2019, et de l'actif net au 1er janvier 2019 et au 31 décembre 2019. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fédération;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fédération à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Montréal,
Le 25 septembre 2020

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A111691

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

Résultats

Exercice clos le 31 décembre 2019

Page 5

	Fonds général	Fonds de recherche et de dévelop- pement Hubert- Perron	Fonds Biblio- thèque globale	2019 Total	2018 Total
Produits					
Jeunesse Canada au Travail	311 379 \$	- \$	- \$	311 379 \$	329 686 \$
Congrès CPI (Annexe A)	163 063	-	-	163 063	144 852
Cotisations	64 450	-	-	64 450	60 495
Honoraires de gestion	44 853	-	-	44 853	39 516
Perfectionnement et formation	19 610	-	-	19 610	35 493
Subventions (Annexe B)	1 438	-	-	1 438	15 416
Dons, intérêts et revenus divers	6 187	5 142	100	11 429	13 022
Site Web (offre d'emploi)	4 500	-	-	4 500	2 500
	615 480	5 142	100	620 722	640 980
Charges					
Subventions Jeunesse Canada au Travail	256 125	-	-	256 125	279 170
Charges du congrès CPI (Annexe C)	121 485	-	-	121 485	107 068
Charges de fonctionnement (Annexe D)	291 342	2 000	61	293 403	278 689
	668 952	2 000	61	671 013	664 927
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de fonctionnement	(53 472)	3 142	39	(50 291)	(23 947)
Autres produits (charges)					
Diminution de la provision pour dépréciation des avances à recevoir	106 581	-	-	106 581	4 523
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	53 109 \$	3 142 \$	39 \$	56 290 \$	(19 424) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2019

Page 6

	Fonds Biblio- thèque globale	Fonds de recherche et de dévelop- pement Hubert- Perron	Fonds général	2019 Total	2018 Total
Solde au début de l'exercice	5 684 \$	14 372 \$	(6 830) \$	13 226 \$	32 650 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	39	3 142	53 109	56 290	(19 424)
Virement interfonds (Note 3)	1 000	-	(1 000)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	6 723 \$	17 514 \$	45 279 \$	69 516 \$	13 226 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

Situation financière

31 décembre 2019

Page 7

	Fonds général	Fonds de recherche et de dévelop- pement Hubert- Perron	Fonds Biblio- thèque globale	2019 Total	2018 Total
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	156 777 \$	- \$	- \$	156 777 \$	65 006 \$
Épargne à terme, 1%	-	14 285	-	14 285	14 143
Comptes clients et autres créances (Note 4)	9 298	-	-	9 298	28 780
Subventions à recevoir	-	-	-	-	612
Avances au fonds général, sans intérêt	-	3 229	6 723	-	-
Frais payés d'avance	2 488	-	-	2 488	4 345
	168 563	17 514	6 723	182 848	112 886
Immobilisations corporelles (Note 6)	882	-	-	882	2 212
	169 445 \$	17 514 \$	6 723 \$	183 730 \$	115 098 \$
Passif					
Passif à court terme					
Créiteurs (Note 8)	57 132 \$	- \$	- \$	57 132 \$	64 218 \$
Revenus perçus d'avance	636	-	-	636	668
Apports reportés (Note 9)	57 446	-	-	57 446	36 986
Avances dues aux autres fonds, sans intérêt	8 952	-	-	-	-
	124 166	-	-	115 214	101 872
Actif net					
Fonds de recherche et développement Hubert- Perron	-	17 514	-	17 514	14 372
Fonds Bibliothèque globale	-	-	6 723	6 723	5 684
Fonds général	45 279	-	-	45 279	(6 830)
	45 279	17 514	6 723	69 516	13 226
	169 445 \$	17 514 \$	6 723 \$	184 730 \$	115 098 \$

Engagement contractuel (Note 12)

Événement subséquent (Note 14)

Approuvé par,

Date

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2019

Page 8

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	56 290 \$	(19 424) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 330	1 412
Intérêts capitalisés à l'épargne à terme	(142)	-
	57 478	(18 012)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 11)	34 293	66 232
	91 771	48 220
Activité d'investissement		
Variation nette de l'épargne à terme	-	1 873
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	91 771	50 093
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	65 006	14 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	156 777 \$	65 006 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Objectif et forme juridique de l'organisme

La Fédération des milieux documentaires (FMD) est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et, est exemptée des impôts sur le bénéfice. Son objectif est de contribuer au développement et à l'avancement des milieux documentaires canadiens francophones. Pour cela, la FMD mobilise des services d'excellences dédiés aux professionnel.le.s de l'information tout en leur fournissant des moyens de se rassembler au niveau national et international.

2. Principales méthodes comptables

La fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds général.

Le fonds de recherche et de développement Hubert-Perron présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'octroi de bourses de recherche.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la promotion de projets internationaux dans la francophonie en développement sont présentés dans le fonds Bibliothèque globale.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des avances à recevoir et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

La fédération applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les droits d'inscription au congrès et aux activités de perfectionnement et formations sont constatés à titre de produits lorsque le congrès et les activités de perfectionnement et formations ont lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipement de bureau	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Système informatique	5 ans
Site Internet	3 ans
Améliorations locatives	2 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure***

La fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, de l'épargne à terme, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes à payer.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers (suite)****Dépréciation**

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La fédération comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Virement interfonds

Un montant de 1 000 \$ (1 000 \$ en 2018) a été transféré du fonds général au fonds Bibliothèque globale pour les projets internationaux du fonds. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. Comptes clients et autres créances

	2019	2018
Comptes clients	7 859 \$	28 780 \$
Compte client, Les Éditions Asted inc., organisme contrôlé	1 439	-
	9 298 \$	28 780 \$

5. Avances à recevoir

	2019	2018
Avances à recevoir de l'organisme apparenté, Les Éditions Asted Inc., sans intérêt	- \$	106 581 \$
Provision pour dépréciation des avances à recevoir de Les Éditions Asted Inc.	- \$	(106 581) \$

6. Immobilisations corporelles

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	15 684 \$	15 684 \$	- \$	513 \$
Mobilier de bureau	17 500	17 367	133	196
Système informatique	22 874	22 125	749	1 503
Site Internet	9 063	9 063	-	-
Améliorations locatives	8 386	8 386	-	-
	73 507 \$	72 625 \$	882 \$	2 212 \$

7. Emprunt bancaire

La fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 47 500 \$, lorsqu'utilisée porte intérêt au taux de 8,45 % (8,45 % en 2018).

8. Crédoiteurs

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	14 828 \$	27 036 \$
Part du partenaire pour le congrès CPI à remettre	27 508	25 305
Salaires et vacances à payer	12 808	9 920
Sommes à remettre à l'état	1 988	1 957
	57 132 \$	64 218 \$

9. Apports reportés

	2019	2018
Ministère de la Culture et des Communications		
- Profil sur les compétences des professionnels de l'information	20 339 \$	21 777 \$
- Portail d'information sur les institutions des milieux documentaires et archivistiques	3 750	-
Jeunesse Canada au Travail	33 357	15 209
	57 446 \$	36 986 \$

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	36 986 \$	- \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	333 277	326 208
Moins: montants constatés à titre de produits	(312 817)	(289 322)
Solde à la fin de l'exercice	57 446 \$	36 986 \$

10. Congrès CPI

Le congrès des professionnels de l'information 2019 a été organisé par la Fédération des milieux documentaires.

	2019	2018
Produits du congrès CPI	163 063 \$	144 852 \$
Charges du congrès CPI	121 485	107 068
Excédent des produits sur les charges	41 578 \$	37 784 \$

L'excédent des produits sur les charges du Congrès CPI attribué à la Fédération des milieux documentaires est constitué des montants suivants:

- un montant de 14 070 \$ (12 480 \$ en 2018) pour la gestion des inscriptions du congrès
- un montant de 27 508 \$ (25 304 \$ en 2018) représentant sa quote-part de l'excédent redistribué au partenaires.

11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2019	2018
Comptes clients et autres créances	18 482 \$	(4 208) \$
Subventions à recevoir	612	9 424
Avances à recevoir	-	52 903
Frais payés d'avance	1 857	(595)
Créditeurs	(7 086)	(20 241)
Revenus perçus d'avance	(32)	(8 037)
Apports reportés	20 460	36 986
	34 293 \$	66 232 \$

12. Engagement contractuel

L'engagement pris par la fédération en vertu d'un bail échéant en mai 2021 totalise 24 143 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2020	16 950 \$
2021	7 193 \$

13. Opérations entre apparentés

La Fédération des milieux documentaires et les éditeurs Asted inc. sont apparentés du fait que certains administrateurs de la fédération sont également membres du conseil d'administration de Les éditions Asted inc. et exercent une influence notable sur les politiques stratégiques de chacun des organismes. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues au cours de l'exercice par la fédération avec l'organisme Les Éditions Asted inc. :

	2019	2018
Produits		
Honoraires de gestion	35 140 \$	38 526 \$
Autres revenus	1 725 \$	-

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées et est déterminée selon la méthode de recouvrement des coûts. Les montants à recevoir ou à payer découlant de ces opérations sont présentées distinctement aux états financiers.

14. Événement postérieur à la date du bilan

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction suit de près l'évolution. Suite au décret du gouvernement du Québec décrétant la fermeture des entreprises non essentielles pour combattre la propagation du COVID-19, l'organisme a fermé temporairement ses espaces. Cependant, les employés ont été déployés en télétravail afin de maintenir un minimum d'activités de la Fédération.

En date de la publication des états financiers, malgré la reprise progressive des activités, la direction n'est pas en mesure de déterminer quel sera l'impact sur ses revenus pour le prochain exercice.

De plus, en mai 2020, la fédération a obtenu, de son institution financière, un emprunt de 40 000 \$. Cet emprunt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 et à compter du 1er janvier 2023, le taux d'intérêt sera de 5%. Le capital devra être remboursé en totalité au plus tard le 31 décembre 2025. Dans l'éventualité où la fédération rembourse le solde de l'emprunt au plus tard le 31 décembre 2022, il bénéficiera d'une radiation de 25% de cet emprunt (jusqu'à concurrence d'un montant de 10 000 \$).

15. Instruments financiers**Risques financiers**

La fédération, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la fédération éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fédération est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et des subventions à payer pour Jeunesse Canada Travail.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fédération est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

La fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction.

Pour les subventions à recevoir, la fédération évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

15. Instruments financiers (suite)

Pour les autres créances, la fédération évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Projet aux fins de discussion

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2019

Page 17

	2019	2018
Annexe A - Congrès CPI		
Inscriptions	87 505 \$	76 015 \$
Commandites et exposants	72 164	66 750
Autres revenus	2 329	2 087
Subvention de Patrimoine canadien	1 065	-
	163 063 \$	144 852 \$

Annexe B - Subventions

Ministère de la Culture et des Communications		
- Profil sur les compétences des professionnels de l'information	1 438 \$	223 \$
Bibliothèques et Archives Canada		
- Numérisation rétrospective de la revue Documentation et bibliothèques de 1973 à 1988	-	14 051
Autres subventions	-	1 142
	1 438 \$	15 416 \$

Annexe C - Charges du congrès CPI

Redistributions aux partenaires	27 508 \$	25 305 \$
Traiteur et repas	26 769	26 688
Honoraires contractuels	25 000	20 800
Location de salles et services	23 448	22 030
Publicité, conception et impression	10 618	7 352
Conférenciers	3 410	441
Intérêts et frais bancaires	2 950	2 569
Frais de bureau	706	939
Services professionnels	663	561
Frais et entretien informatique et bureau	215	140
Frais de déplacement et voyage	198	243
	121 485 \$	107 068 \$

	2019	2018
Annexe D - Charges de fonctionnement		
Salaires, charges sociales et formation	192 737 \$	169 549 \$
Loyer, taxes et assurances	19 846	19 437
Honoraires	17 064	15 966
Frais de bureau et papeterie	10 928	10 418
Téléphone et communications	9 908	4 679
Frais et entretien informatique et bureau	9 026	6 974
Frais de documentation et bibliothèques	6 488	6 050
Frais de déplacement et voyage	5 684	3 059
Publicité, cotisations et abonnements	5 143	3 808
Intérêts et frais bancaires	4 352	5 469
Location de salles, d'équipements et traiteurs	3 804	9 812
Prix & bourses	3 057	3 055
Amortissement des immobilisations	1 330	1 412
Frais de poste et d'expédition	3 828	8 196
Recouvrement des comptes clients	208	(45)
Rédaction, production et impression de publications	-	10 850
	<hr/> 293 403 \$	<hr/> 278 689 \$
